

CONTRAT DE LOCATION D'UN MOBIL HOME - 2018

Pour réserver : veuillez nous renvoyer les 2 exemplaires du présent contrat revêtus de votre accord et accompagnés d'un chèque, chèques vacances ou mandat représentant le montant de l'acompte. L'un des 2 exemplaires vous sera réexpédié par retour, signé par le gestionnaire. En espérant avoir le plaisir de vous accueillir très prochainement, recevez nos cordiales salutations.

Entre la Sas Camping EUROPA

Eric et Laëtitia Réveillère
Sas Camping EUROPA
Le Petit Bois - 85800 Givrand
Tel : 02.51.55.32.68
E-mail : portable.europa@neuf.fr
www.europacamp.com
siret : 389 138 249 000 13 - APE 5530Z
Classement atout France 4* - 253 emplacements
en date du 12/07/2017 C85-023875-003

Et le preneur

Nom et Prénom :
Adresse complète :
.....
Tel :
E mail :
N° d'allocataire vacaf: (frais de dossier vacaf: 20€)
Animal admis, tenu en laisse et vacciné (4€/ jour) :
(les chiens de catégorie 1 et 2 et les chats ne sont pas admis dans les hébergements)
Profession :

Détail des participants au séjour :

Nom	Prénom	Age	Date de naissance	Lieu de naissance
.....
.....
.....
.....
.....

Pour la location :

D'un mobil'home catégorie.....	Nombre de chambres :
Situé au lieu dit 'Le Petit Bois' 85800 Givrand	Nombre de lits : x 2 places, x 1 place,..... convertible
Surface habitable : m ² + terrasse m ²	Location lit de bébé (2€/j): Location chaise de bébé (2€/j) :

Toutes nos locations sont « **non fumeur** », il est strictement interdit de fumer dans les locations.

Durée de la location : du 2018 à 15 heures, au 2018 à 10 heures.
Prix pour cette période de nuitées : € + € de frais de réservation + € de taxe de séjour (0,61€/j par adulte) + € de frais de dossier vacaf + € animal + € location matériel bébé + € location draps (10€/paire).
 + Option garantie annulation / interruption de séjour : 4€ par jour : Oui Non **Montant total séjour**: €
 Le solde de la location est à régler au plus tard **30 jours** avant la date du début du séjour. Les oreillers et couvertures sont fournis.
Un dépôt de garantie vous sera demandé lors de votre arrivée: **200€** pour le respect de la location, du règlement intérieur et du matériel du camping et pour le ménage du mobil'home. Cette caution vous sera restituée lors de votre départ, déduction faite des éventuelles détériorations, du coût de remise en état des lieux ou du ménage à réaliser.

Cette location prendra effet si nous recevons à notre adresse avant le
 - **les 2 exemplaires du présent contrat de location** datés et signés avec la mention « Lu et approuvé »,
 - **l'acompte de** € (environ 30%) à régler par chèque, chèques vacances ou mandat, libellé à l'ordre de Camping Europa, ou par carte bancaire. Ou le règlement total en chèques à encaisser aux dates suivantes.....
 Au delà de cette date, cette proposition sera annulée et nous disposerons de la location à notre convenance.

La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder la location à un tiers. - Le preneur doit obligatoirement posséder une assurance responsabilité civile. - Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance devra être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur - Après 23h, les enfants doivent être accompagnés de leurs parents. - Chaque locataire doit respecter le règlement intérieur = règlement national en vigueur pour les terrains de camping. - Pour le bien-être de tous: le bruit doit être limité, les animaux ne doivent pas aboyer et le silence est exigé de 23h à 8h. Vous devez nous aviser de tout retard de votre arrivée afin de conserver votre location. A défaut de message par tous moyens appropriés dans les 48h après la date prévue d'arrivée, le gérant se réserve la possibilité de disposer de la location. - Pour un séjour commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé sauf cas de force majeure dû au camping.
Annulation de séjour (pour ceux qui n'ont pas souscrit l'option garantie annulation), frais pour une annulation de la réservation: à plus de 50 jours de la date du début du séjour: 60€ par semaine d'annulation; de 20 à 50 jours de la date de début du séjour: l'acompte versé sera conservé; à moins de 20 jours de la date de début du séjour: la totalité du montant du séjour est due par le preneur, signataire du présent contrat. Les litiges éventuels seront de la compétence du tribunal défini par le nouveau code de procédure civile.

Le présent contrat est établi en 2 exemplaires,
 Fait le 2018 à St Gilles Croix de Vie
 Les Gérants (précédé de la mention « lu et approuvé »)

J'ai pris connaissance et accepte les conditions de ce contrat
 Fait le 2018 à
 Le Preneur (précédé de la mention « lu et approuvé »)